



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTRUCTION N° DGCS/SD3B/2025/86 du 23 juin 2025 relative au déploiement de missions départementales d'expertise et d'information autour de la communication alternative et améliorée (CAA)

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles
La ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé,
des solidarités et des familles, chargée de l'autonomie et du handicap

à

Mesdames et Messieurs les directeurs généraux
des agences régionales de santé (ARS)

Copie à :

Monsieur le directeur général de la Caisse nationale
de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Référence	NOR : TSSA2516506J (numéro interne : 2025/86)
Date de signature	23/06/2025
Emetteurs	Ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
Objet	Déploiement de missions départementales d'expertise et d'information autour de la communication alternative et améliorée (CAA).
Action à réaliser	Accompagner à l'appui du présent cahier des charges le déploiement, au sein de chaque département, d'une mission d'expertise et d'information autour de la CAA.
Résultats attendus	Constituer une mission d'expertise et d'information autour de la CAA au sein de chaque département répondant à deux fonctions : une fonction d'animation de réseau sur le territoire en matière de CAA ; une fonction d'appui ressource et d'accompagnement à la mise en place des démarches de CAA auprès des personnes et de leur famille, ainsi que le soutien à la montée en compétences des environnements sur la CAA.
Echéance	31/12/2027
Contacts utiles	Sous-direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées (SD3) Bureau Insertion, citoyenneté et parcours de vie des personnes en situation de handicap (SD3B) Anabelle COLIBEAU Tél. : 01 40 56 83 44 Mél. : DGCS-HANDICAP@social.gouv.fr